

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 25 JUIN 2020**

N° CCAS_2020DL029

Date de convocation : 19 juin 2020

Affichage du compte-rendu : 2 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

OBJET : PERSONNEL - Modification du tableau des emplois

L'an deux mille vingt , le vingt cinq juin à 18:30 heures le conseil d'administration du CCAS de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Christiane PUTHOD, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Ghislaine ARCARO, Gilles BARRET, Serge BLAIN, Florence BUACHE, Muriel PETIT, Joseph RIVOIRE, Monique SAINT LOUP

Excusés / pouvoirs : Nathalie RENE (donne pouvoir à Christiane PUTHOD), Martine BONNAUD (donne pouvoir à Souade KACI)

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULATRI

Rapporteur : Alain VIOLLET

Le tableau des emplois recense l'ensemble des postes indispensables au bon fonctionnement du service public. Des mises à jour doivent être opérées au fur et à mesure des recrutements, mutations, avancements de grade et promotions, dans le respect du principe de sincérité budgétaire et conformément aux besoins de la collectivité.

Recrutement

Afin de finaliser un recrutement au sein d'une des structures petite enfance, il convient de modifier le tableau des emplois comme ci-après mentionné.

Service	Suppression	Création
Petite enfance	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^e classe à temps complet (IB 351-483)	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe à temps complet (IB 380-548)

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil d'administration :

- **APPROUVE** la transformation de poste telle que décrite ci-avant ;

- **AUTORISE** Monsieur le président à signer tout document de nature administrative technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,